



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



École Nationale
Supérieure
d'Architecture et de
Paysage de Lille



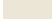












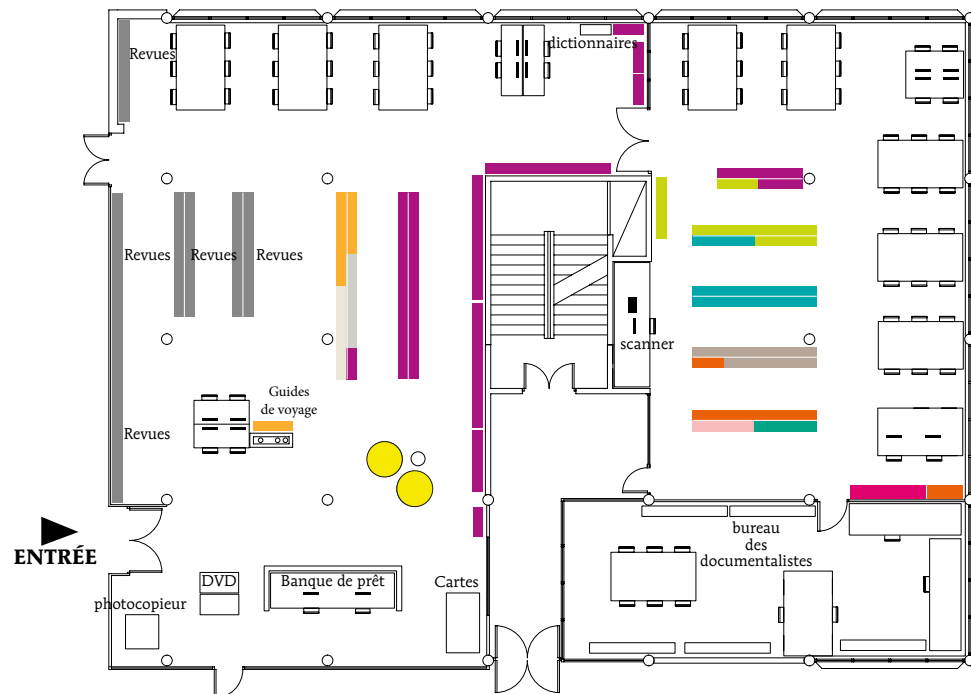
**Université
de Lille**

GUIDE DU LECTEUR
BIBLIOTHÈQUE DE L'ENSAPL



Plan de la bibliothèque

	Nouveautés		62/69 Art de l'ingénieur / Construction
	FR Fonds Régional		5 Sciences
	9 Histoire - Monographies locales et régionales		3 Sciences sociales
	74 à 792 Arts appliqués - Photographie		1 Philosophie / Psychologie
	72 à 728 Architecture		Revue(s)
	712 Paysage		
	71/711 Aménagement du territoire		
	7 Art(s)		



Créez votre compte lecteur sur le portail Archirès : <https://www.archires.archi.fr/fr>



J'accède au portail www.archires.archi.fr

Je clique sur «Mon compte» > «Créer son compte» (voir capture d'écran).

Je suis étudiant.e dans une ENSA : je clique sur «j'active mon compte». Je renseigne mon identifiant Taiga (initiale prénom-nom), je clique sur «Valider».

Un mail de confirmation est envoyé.

Je me connecte à la boîte mail de l'école et je clique sur ce lien contenu dans ce mail. Attention ! Le lien est valable 24 heures uniquement.

Je peux alors créer mon mot de passe. Je reçois un mail confirmant la création de mon compte lecteur.

Je peux alors me connecter, en utilisant mon identifiant de l'école (initiale prénom-nom) et mon mot de passe, à mon compte Archirès depuis n'importe quel poste pour réserver, prolonger mes prêts, consulter mon historique de prêt.

Je ne suis pas étudiant.e ENSA : je clique sur «s'inscrire». Je sélectionne «ENSAP de Lille» dans le menu déroulant puis je remplis mes coordonnées personnelles.

Je valide et je reçois un mail confirmant ma demande d'inscription.

Je me rapproche des bibliothécaires pour finaliser mon inscription (création d'un mot de passe provisoire).

Les collections

Les collections regroupent des documents sur :

- l'architecture et le paysage,
- la théorie, la conception et l'histoire de l'architecture, les typologies de bâtiments...
- l'urbanisme, la construction, le design, les arts, les sciences humaines (philosophie, sociologie...)
- les architectes et les paysagistes marquants

En libre accès : ouvrages - revues - DVD - cartes

Sur demande (magasin) :

- diplômés d'étudiants (PFE, TPFE, MES)
- fonds plus anciens (ouvrages et revues)

Emprunter

Vous êtes inscrit à l'ENSAPL, vous pouvez emprunter ! Votre carte étudiant est aussi votre carte de lecteur.

Combien de documents et pour quelle durée ?

10 documents pour 3 semaines, renouvelable une fois. Les revues ne sont pas empruntables mais un photocopieur/scanner est à votre disposition (en respectant le droit de copie). Certains ouvrages sont exclus du prêt (étiquette rouge)

Et si le document que je veux n'est pas disponible ?

S'il est emprunté → je peux le réserver sur place ou en ligne.

La bibliothèque ne possède pas le document → je peux faire une demande de prêt entre bibliothèques (PEB).

J'ai perdu ma carte ? J'ai égaré un document ?

Je le signale aux bibliothécaires. Le prêt engage ma responsabilité.

Je n'ai plus besoin de mes documents.

Je les rends à la banque de prêt.

Et si je veux garder les documents plus longtemps ?

Je peux prolonger mes prêts 3 semaines de plus sur place à la banque de prêt ou en ligne via mon compte lecteur. Attention ! Si je suis en retard ou si le document est réservé, le renouvellement est impossible.

J'ai des documents en retard

1 jour de retard = 1 jour de pénalité.

Je ne peux plus emprunter pendant toute la durée de la pénalité.

Un renseignement personnalisé

Je cherche une référence pour mon mémoire ? Comment puis-je réserver un ouvrage ? Je ne trouve pas un document ?

Les moniteurs-étudiants et les bibliothécaires présents à la banque de prêt sont là pour répondre à toutes mes questions et m'accompagner dans mes recherches.

N'hésitez pas à les solliciter, ils sont là pour ça !

Trouver un document

J'arrive à la bibliothèque

- je cherche en rayon
- je consulte le catalogue en ligne Archirès
- je demande de l'aide aux moniteurs-étudiants et bibliothécaires présents à la banque de prêt.

Si le document est à la bibliothèque

- je vérifie qu'il est disponible : s'il est en salle, je vais me servir. S'il est en magasin, je fais une demande via le formulaire à la banque de prêt.

- le document est déjà emprunté : je peux faire une réservation sur place ou en ligne (via mon compte lecteur sur Archirès). Je reçois un mail m'informant de la disponibilité du document à la banque de prêt. Je suis prioritaire pendant 8 jours pour l'emprunter.

Si le document n'est pas à la bibliothèque

- Il est peut-être disponible dans d'autres bibliothèques du réseau Archirès. Il est possible de faire venir le document gratuitement via le PEB (prêt entre bibliothèques).
- Je peux également faire une suggestion d'achat dans le cahier prévu à cet effet à la banque de prêt.

Se connecter

Accès wifi

Le wifi est accessible à la bibliothèque : les informations de connexion sont disponibles à la banque de prêt.

Les horaires

lundi – mardi – jeudi – vendredi : 10h – 18h

mercredi : 14h – 18h

**horaires réduits et/ou fermeture pendant les vacances scolaires :
voir affichage et site Internet**

L'équipe

Valérie HUGOT-HUCHETTE - Responsable

Nadia CAMIER - Secrétaire de documentation

Camille GOI - Bibliothécaire - Documentaliste

Kevin LE BELLEC - Bibliothécaire - Documentaliste

Les moniteurs-étudiants

Une question ?

Ecrivez-nous : bibliotheque@lille.archi.fr

